



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LYON (69)** à :

CHAVY Laura
COLLARD épouse CHANTEMESSE Valérie
FAURE Pauline
GANA Lisa
GOURI Attika
MULLER Elodie
SALAMACHA Annabelle
SERRANO Léa
TERRIER Aurore

Fait à Paris, le 07 juin 2017,
le président de jury,




Philippe DENRY